



Police/justice et hiérarchie des institutions Editorial

Marc RICHEVAUX

Rédacteur en chef des Cahiers du CEDIMES, marc.richevaux@yahoo.fr

En préambule à ce nouvel éditorial, nous souhaitons vous informer des thèmes envisagés pour les prochains numéros des cahiers. La liste qui suit est fournie à titre indicatif, sans ordre chronologique. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle elle vous est présentée dans l'ordre alphabétique des sujets : Afrique, Afrique subsaharienne, état de droit, état de droit et juridictions, innovation – entrepreneuriat, jeunesse, Maghreb, relations internationales, santé Madagascar, territoires, travail et société.

Vous êtes invités à fournir vos propositions d'articles à venir en vous inspirant de cette liste et en nous précisant votre choix préférentiel. Il va de soi que la partie Varia de nos cahiers reste active et permettra de continuer à publier des communications diverses de façon indépendante en fonction de l'actualité ou de vos contraintes.

Le dossier de ce numéro a pour thème *l'Etat de droit*. L'actualité commande ce choix. En effet, en France, l'été 2023 a été marqué par la mise en détention provisoire d'un policier, à qui on reprochait l'infraction de violences en réunions aggravées, avec armes par détenteur de l'autorité publique, puis des manifestations, parfois très violentes, que certains par abus de langage et peut être avec des arrières pensées pas vraiment avouables ont qualifiées d'« émeutes urbaines ». S'y sont ajoutées des difficultés entre des juges et certains syndicats de policiers, qui ont continué par la suite, soutenus par des membres très haut placés de la hiérarchie de l'institution policière cherchant à obtenir la mise en place d'une nouvelle hiérarchie institutionnelle dans laquelle la justice serait subordonnée à la police. Or, dans les états de droit c'est le principe inverse qui existe, ce qui sera étudié plus avant dans notre prochain numéro consacré à la justice et à l'État de droit.

On voit à travers le monde des présidents qui cherchent à prolonger leurs mandats bien au-delà des limites que les constitutions de leurs pays respectifs acceptent, des prises de pouvoirs par des armées ou de simples bandits, des situations de guerres civiles et des pays cherchant à régler leurs différends avec leurs voisins, et/ou d'autres, par des conflits armés, avec des institutions internationales dont l'efficacité pour solutionner ces problèmes s'avère très faible, voire nulle, mais qui, au prix de quelques réformes institutionnelles, pourraient être grandement améliorée.

Cela amène à se pencher sur les tentatives de remise en cause de l'état de droit qui se font jour ici et là et les moyens qui existent et peuvent/doivent être mis en œuvre pour défendre ce qui, depuis la Grèce antique, est le pilier fondamental des sociétés démocratiques et à s'interroger sur la définition de l'état de droit, hier, aujourd'hui et demain, problèmes sur lesquelles se penchent les auteurs du présent numéro, qui sera complété par un prochain sur les juridictions et l'état de droit.

Le dossier a été découpé en trois thématiques complémentaires qui sont respectivement les repères historiques, les normes et les aspects internationaux.

Dans le premier chapitre, on pourra lire une étude consacrée à *La démocratie dans les sociétés plurielles précoloniales en Afrique centrale : Le cas du royaume du Kongo Dia Ntotela et du Royaume Loango* par le Pr Brice Arsène MANKOU, où l'auteur montre que, malgré les déclarations contraires de dirigeants actuels des anciennes puissances colonisatrices, la démocratie existait en Afrique bien

avant la colonisation. Même avec toutes les limites d'une telle démarche, car l'histoire ne repasse pas les plats (Karl Marx) et la situation française actuelle n'est pas une simple duplication d'une situation ancienne, on verra aussi qu'un retour sur le passé est instructif et que ceux qui ont mis en place des stratégies dont ils pensaient qu'elles leur permettraient d'accéder au pouvoir les ont vues se retourner contre eux par leurs alliés initiaux qu'ils n'hésitent pas à les éjecter du pouvoir, très violemment. C'est le sujet abordé par Marc Richevaux, sous le titre *La nuit des longs couteaux 2^{ème} ?*

La deuxième thématique abordera le fait que, dans les états démocratiques caractérisés par l'état de droit, se pose la question de *La valeur conditionnelle des décisions collégiales étatiques* et celle de la soumission de toutes les personnes physiques et morales, y compris l'État, aux règles de droit. Clotaire MOULOUNGUI rappelle le principe et les conséquences qu'il y a lieu d'en tirer.

La troisième thématique regroupe trois articles. Le premier d'entre eux est proposé par Olivier Buirette, qui porte un regard sur *le droit international de la S.D.N. à l'O.N.U.* et après, qui montre l'affrontement constant entre les tentatives de mise en œuvre d'un droit international, même renouvelé, et les résistances qui se perpétuent encore aujourd'hui face à cette démarche. Pour sa part, le Pr. Christian Kabati illustre la problématique à partir de la situation récurrente *des conflits armés en République démocratique du Congo à l'aune du droit*, qui démontre que le droit peut être transgressé en toute impunité au vu de la planète entière ; les organismes internationaux tels que la C.P.I. étant inopérants à empêcher cet état de fait.

Comme à l'habitude, ce numéro est complété par une partie Varia, qui met en valeur trois sujets de natures très diverses. En effet, Joseph Raymond Bogmis nous propose une réflexion sur *L'ontologie thomiste de la Vérité*, dans laquelle il met en exergue que la Vérité est donc pour saint Thomas une réalité objective et universelle qui transcende les opinions individuelles et les perceptions subjectives.

Le second article, rédigé par Jean Frey, est intitulé *Pays émergents et modèles de croissance économique*. L'objectif de l'auteur est de rechercher d'éventuelles réponses à la question de savoir quel est le moteur de la croissance économique, s'il y a convergence des économies mondiales, l'origine des fortes croissances de certains pays et le rôle de la réduction démographique sur la croissance.

Le troisième article de cette partie varia est consacré à une *Analyse statistique et économique de la consommation des ménages français*. Denis Dhyvert et Philippe Ryckelynck souhaitent apporter un regard complémentaire à ceux qui sont issus des approches existantes, en se penchant de façon fine et illustrée par de nombreux graphiques sur les statistiques publiques existantes.

Exceptionnellement, cette partie Varia est suivie d'une dernière partie consacrée à quelques-unes des communications faites lors du colloque du cinquantenaire de l'Institut CEDIMES.

Le premier des deux articles est intitulé *Mutation géopolitique et élections à Madagascar*. Le travail présenté par Blanche Nirina Richard et Amaïde Arsan Miriarison Tsikomina s'intéresse aux menaces et opportunités pour Madagascar face à la mutation géopolitique du monde actuel.

Le second article aborde la *Spécificité du système de gouvernance des coopecs financières rurales MC² au Cameroun : Analyse sous le prisme multi paradigme de la gouvernance*. Magloire Tchatchoua et Gildas Alex Kengni Fomo y constatent que les facteurs de réussite de ces formes d'institution résident dans le fait qu'elles ont développé un mode de gouvernance qui, en plus d'un rôle disciplinaire et partenarial, qui renforce les capacités des parties prenantes et leurs savoirs, en corrigeant des biais comportementaux. De même, ces institutions accordent une place aussi importante aux organes d'appui techniques et financiers qu'aux administrateurs indépendants.

Enfin, comme à l'accoutumée, ce numéro inclue les règles de présentation des articles pour publication, auxquelles il convient d'être attentif. En effet, celles-ci ont changé depuis le début de l'année 2024, dans la perspective d'une démarche en préparation de classement de la revue. Dans ce cadre, une adresse dédiée à celle-ci a été créée : lescahiers@cedimes.com, pour tout envoi de proposition, sachant que l'adresse mail du rédacteur en chef (marc.richevaux@yahoo.fr) reste disponible pour cet usage.